



Pôle « campements illicites et résorption des bidonvilles »

Le projet OPCALIA : Expérimentation d'un projet d'intégration linguistique et professionnelle des personnes vivant dans les campements en Ile-de-France Décembre 2016

La Délégation interministérielle à l'accès au logement et à l'hébergement (DIHAL) a sollicité OPCALIA (Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) interbranches et interprofessionnel) pour mener une expérimentation en faveur de l'insertion professionnelle des occupants de campements en Ile de France. Ce partenariat engagé au printemps 2016 a trouvé une première traduction concrète en Ile-de-France dans la mise en place d'une formation linguistique professionnalisante pour 14 personnes vivant en campements.

Nature du projet

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre de la priorité 3 « donner une chance aux personnes volontaires pour s'engager dans un parcours d'insertion » de la **stratégie régionale pour les campements illicites en Ile de France** proposée par le préfet de région en mai 2016.

OPCALIA a proposé de construire un projet d'insertion à partir d'une action de formation financée par les partenaires sociaux et les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC). La POEC propose un **parcours de formation d'une durée de 400 heures maximum** (12 semaines environ) et permet ainsi de **former des demandeurs d'emploi** sur des métiers sur lesquels les entreprises ont des difficultés à recruter. OPCALIA se charge de sensibiliser ses entreprises adhérentes dans le cadre de ce projet.

Pour répondre aux besoins d'apprentissage du français, le projet intègre le **parcours 1001 CLES et 1001 Lettres**. Il s'agit d'un dispositif de formation associant plusieurs méthodologies d'apprentissage, notamment l'éducabilité cognitive. Cette démarche « Apprendre à Apprendre » repose sur l'accompagnement par un médiateur dont la vocation est d'aider le stagiaire à dépasser les peurs et les blocages à l'idée de « retourner à l'école ». Les organismes de formation labellisés «1001 Lettres» sont formés à cette pédagogie spécifique. L'organisme de formation AFPA est formé à cette méthodologie. Cette action expérimentale s'inscrit également dans le cadre du plan 500 000.

Financement du dispositif

Le financement est assuré par OPCALIA pour la partie pédagogique. Le coût de la formation s'élève en moyenne à 4 800€ par personne pour le parcours POE collective. Les personnes bénéficient du statut de stagiaire de la formation professionnelle, avec une allocation formation d'un montant d'environ 400€ (allocation qui varie en fonction de l'âge). Pôle emploi prend en charge la rémunération des stagiaires et apporte également une aide financière complémentaire pour le repas et le transport.

Le partenariat, pierre angulaire de l'expérimentation

Les partenaires sont: la Préfecture d'IDF, DIHAL, DIRECCTE IDF, OPCALIA- AFPA, Pôle emploi, ADOMA (opérateur de la plateforme AIOS), Les Enfants du canal et l'association Acina. Le partenariat est formalisé par un protocole d'expérimentation signé par tous les partenaires qui se sont engagés dans cette action.

Le public visé

15 adultes et jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi, intra-européens, vivant dans les campements, et ayant le statut de demandeurs d'emploi (Inscription obligatoire à Pôle emploi).

Les critères de sélection des candidats :

- Etre engagé dans la plateforme AIOS d'Ile de France
- Etre dans une situation d'hébergement stable (Hôtel ou hébergement)
- Avoir un numéro de sécurité sociale et un compte bancaire
- Avoir été scolarisé dans le pays d'origine
- Avoir une maîtrise orale suffisante de la langue française
- Être volontaire pour s'engager dans le projet sur la durée de la formation soit 4 mois à raison de 35h par semaine

Accompagnement social et suivi des stagiaires tout au long de l'expérimentation :

Les associations et opérateurs partenaires du projet, dans le cadre de la plateforme AIOS, assurent le lien avec le centre Afpa de Stains tout le long de la formation. Cet accompagnement comprend également une aide au quotidien sur tous les aspects (appui aux démarches administratives et sociales, relance et soutien des stagiaires au démarrage de la formation...).

Le calendrier

- **De mai à juin 2016** : réunions de travail DIHAL-OPCALIA (orientations globales du projet)
- **12 juillet 2016** : réunion au sein de la Préfecture d'Ile-de-France avec l'ensemble des partenaires pour rédiger le processus, les prérequis et les conditions de mise en œuvre du projet
- **19 septembre 2016** : COPIL du projet (le bureau d'OPCALIA a acté la participation à l'expérimentation avec la mobilisation de fonds propres qui permet la prise en charge de 100% des coûts pédagogiques de la POE Collective)
- **20 au 26 septembre 2016** : pré sélection des candidats par la plateforme AIOS et les associations et transmission des candidatures à l'AFPA et Pôle emploi
- **13 octobre 2016** : information collective auprès des candidats au centre Afpa de Stain
- **17 octobre 2016** : démarrage de la formation pour les 15 stagiaires
- **19 octobre 2016** : rencontre des stagiaires par les membres du COPIL du projet
- **8 novembre 2016** : COPIL de suivi du projet et validation définitive à 14 stagiaires
- **12 décembre 2016** : COPIL de suivi du projet dédié aux perspectives après POEC
- **Janvier 2017** : fin de la POEC et orientation des stagiaires en fonction des projets professionnels identifiés par l'AFPA.

Etat des lieux de l'expérimentation au 1^{er} décembre 2016

14 stagiaires sont en cours de formation depuis le 17 octobre et bénéficient de cours d'apprentissage du français à travers le parcours de formation 1001 CLES et 1001 Lettres. La résolution des problèmes administratifs notamment les inscriptions à Pôle emploi et l'obtention des relevés d'identité bancaires ont été assurés par les associations partenaires. Les stagiaires ont bénéficié des **rémunérations dès le mois de novembre** grâce à la mobilisation et la vigilance de l'équipe de Pôle Emploi. Lors du dernier COPIL, il a été décidé que les associations accompagnatrices organisent avec chacun des stagiaires un point d'étape pour recueillir les observations et questions.

Afin de préparer la sortie du dispositif en janvier prochain, le centre AFPA organise, au plus tard début décembre, des entretiens individuels ciblés sur les projets et attentes professionnelles des stagiaires. Les membres du COPIL seront destinataires des projets professionnels des stagiaires afin de préparer la suite à la POEC (entrées dans des formations AFPA, emplois ...).

Le COPIL de décembre aura pour objet de réunir des entreprises volontaires adhérentes à Opcalia, les entreprises repérées par Pôle emploi, la Direccte IDF et la préfecture pour échanger sur les perspectives d'emploi des stagiaires.